FICHE DE POSTE



Directeur adjoint aux Services Techniques

Cadre d'emploi : Technicien Grade : Catégorie C ou B

Sous l'autorité du Directeur des Services Techniques

Missions

Encadrer directement les agents du service patrimoine communal bâti, voirie et éclairage public Assurer la logistique des travaux et maintenance des bâtiments, Conduire les chantiers (programmation, préparation, suivi des réalisations et entretien)

Assurer le suivi, l'entretien et le remplacement du parc automobile

Piloter les réunions de services

Garantir la transversalité entre les différents services

Assurer le remplacement du Directeur des Services Techniques en cas d'absence

Animer et assurer le suivi des équipes sous l'autorité du Directeur les différents services (service patrimoine communal, service environnement, propreté urbaine, transport...)

Fonctions

Piloter les interventions gérées en régie directe, leurs programmations, leurs suivis et élaborer les plannings hebdomadaires des équipes

Contrôler le suivi de toutes missions confiées aux intervenants extérieurs

Programmer et suivre les travaux et l'entretien sur le patrimoine bâti et non bâti et en assurer la bonne exécution

Assurer le suivi technique des commissions de sécurité des établissements recevant du public

Mise en place et suivi des tableaux de bord liés aux missions, organiser et contrôler l'exécution des taches confiées aux collaborateurs

Garantir la polyvalence au sein des équipes

Etablir les cahiers des charges pour la consultation des prestataires extérieurs

Préparer et suivre les budgets liés aux missions

Participer aux réunions (rédaction des comptes rendus, des projets de délibérations de la direction en lien avec les services concernés)

Assurer une veille réglementaire et proposer les formations techniques réglementaires des personnels

Compétences et technicités requises

- Disponibilité, réactivité et rigueur
- Aptitude au management d'équipe et capacité relationnelle, écoute et négociation
- Sens des responsabilités, de l'organisation et du service public
- Expert dans les domaines techniques communaux (bâtiments, voirie, urbanisme, ERP, ..)
- Connaissance des procédures administratives, budgétaires et de la réglementation en matière de commande publique, capacité aux techniques de négociation.
- Capacités rédactionnelles et maîtrise des outils informatiques